

➤ Les Kolok' A Projets Solidaires (KAPS)

Les KAPS s'inspirent des nouvelles formes d'initiatives citoyennes et conjuguent colocation et engagement solidaire.

Ainsi, à chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée est de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

À Reims, l'AFEV a mis en place 4 KAPS dans 4 appartements de 3 colocataires.

➔ Dossier de candidature à retirer auprès de :

afevreims@gmail.com

➤ Aides pour votre logement

Vous avez moins de 30 ans, vous êtes étudiant, en formation ou en alternance, ou jeune salarié ?

Action Logement vous donne un coup de pouce pour vous loger.

Présentez un garant pour votre logement

Action Logement facilite votre entrée dans les lieux et se porte garant pour vous auprès de votre futur propriétaire pendant toute la durée du bail. La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, sans condition de ressources et pour tout type de logement. Une solution simple, rapide et 100 % gratuite !

Connectez-vous sur visale.fr et testez votre éligibilité.

Bénéficiez d'une subvention pour financer votre loyer

Si vous êtes en alternance dans une entreprise du secteur privé, Action Logement peut prendre en charge gratuitement une partie de votre loyer jusqu'à 100 par mois, pour vous aider à vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise. Une aide qui peut être accordée même dans les CFA disposant d'un internat.

Faites votre demande en ligne sur ***actionlogement.fr***

Financez votre dépôt de garantie

Action Logement vous avance gratuitement tout ou partie du dépôt de garantie demandé par le bailleur au moment de votre emménagement. Vous remboursez ensuite par petites mensualités sur 25 mois maximum. Une avance qui vous permet de faire face aux nombreuses autres dépenses à engager au moment de votre installation.

Faites votre demande en ligne sur actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

→ Où se renseigner ?

Action Logement

2 Place Paul Jamot – 51100 Reims

03 26 04 98 11

www.actionlogement.fr

ActionLogement 

› Les mutuelles étudiantes mettent aussi des offres à votre disposition...

LMDE

La Mutuelle Des Étudiants

→ www.lmde.com

MGEL Antenne Campus Croix-Rouge

→ 55, bis rue Pierre Taittinger

Espace Étudiant MGEL

→ www.mgel.fr

